

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
*tenue le mercredi 17 décembre 2014, à 16 h, à la MRC de Manicouagan, située au 768, rue Bossé, à
Baie-Comeau*

Sont présents :

M^{MES} Nicole Champagne représentante de Godbout
Linda Savoie directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

ET

MM. Yoland Émond représentant de Chute-aux-Outardes
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau
André Lepage président et représentant de Pointe-aux-Outardes
Michel Lévesque représentant de Franquelin
Claude Martel représentant de Baie-Comeau
Normand Morin représentant Pointe-Lebel

Est absent :

Denis Lejeune représentant de Baie-Trinité

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour modifié

2.0 Décision

Administration

- 2.1 Adoption du règlement d'emprunt n° 14-02 pour la réalisation des travaux d'aménagement de la cellule d'enfouissement n° 3 et les travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau.

3.0 Fermeture de la séance

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, André Lepage, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum; il est 16 h.
Approuvé séance tenante.

Rés. 2014-119

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion de la représentante de la Municipalité de Godbout, Nicole Champagne, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.
Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2014-120

2.1 Adoption du règlement d'emprunt n° 14-02 pour la réalisation des travaux d'aménagement de la cellule d'enfouissement n° 3 et les travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu d'adopter, à la suite de l'avis de motion donné à la séance publique du conseil tenue le 16 décembre 2014, le règlement d'emprunt n° 14-02 au montant de 2 273 000,00 \$ et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre.
Approuvée séance tenante.

Rés. 2014-121

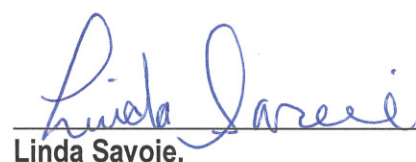
3.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Franquelin, Michel Lévesque, propose la levée de la séance. Il est 16 h 15.

Approuvée séance tenante.



André Lepage,
Président



Linda Savoie,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim